

DEMOGRAPHIE ET CROISSANCE : LE CAS FRANÇAIS

La population française est passée de 24,5 millions en 1750 (soit 3,4% de la population mondiale) à 39 millions en 1945 et 59 millions en 2000 (environ 1% de la population mondiale). Le recensement réalisé à la fin de 2011 établit la population française aux alentours de 65,6 millions. En d'autres termes, la population de la France a approximativement doublé en 220 ans, mais s'est accrue de 60% en seulement 40 ans (1970-2010). La seconde guerre mondiale a constitué un changement de cap déterminant : avant, la France a connu un accroissement de la population très faible, par rapport aux autres nations industrialisées, qui s'explique par différents facteurs : d'abord la ponction répétitive exercée par les guerres (la révolution Française, le Premier Empire, le Second Empire, et, surtout, la Première Guerre Mondiale); ensuite, un contrôle précoce des naissances, un siècle avant les autres pays ; enfin des politiques coloniales aboutissant à des départs pour l'Algérie, l'Afrique Noire ou l'Indochine, ces « expatriés » n'étant que partiellement compensés par l'immigration (italienne, espagnole, polonaise). Du point de vue démographique, la période 1920 -1940 a été probablement la plus sombre, les rangs des jeunes, clairsemés par le million de morts dans les tranchées, n'ayant pu se remplir, avant que se déclenche la seconde guerre mondiale. D'une façon logique, la croissance économique française a donc eu du mal à résister à la vigueur démographique de ses principaux concurrents et rivaux (Grande-Bretagne, Allemagne), sans oublier les Etats-Unis qui ont pris la première place mondiale à la fin du XIX^{ème} siècle.

Depuis 1945, grâce à une politique « nataliste », confortée alors du retour du Général de Gaulle en 1958, la France a réussi à stopper provisoirement son déclin démographique. Qui plus est, elle a su maintenir une certaine prééminence en termes de taux de natalité sur ces principaux partenaires européens (en particulier l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne). Cet avantage s'est particulièrement concrétisé à partir de 1980, la France conservant un taux de renouvellement des générations de 2,1 alors que les autres pays européens se situent entre 1,5 et 1,8. De cette situation privilégiée, on devrait en déduire que la France bénéficie d'une croissance économique largement supérieure à nos voisins. En fait il n'en est rien. Alors que le taux de croissance économique français s'élevait à 5,6% en moyenne, pendant la période 1960 -1974, il était tombé à 2,3% pour la période 1975-2006. On constate même une baisse de 0,08% par an, en moyenne, depuis 1950.

Qui plus est, la comparaison avec l'Allemagne est, dans ce domaine, de nouveau douloureuse : alors que la population française en activité augmentait de 8% depuis 1999, et qu'elle diminuait de 3% chez notre voisin allemand, pendant cette même période, le PIB/h allemand a progressé deux fois plus vite que chez nous ! Clairement, la France n'a pas été capable d'atteindre depuis 1981, la croissance structurelle à laquelle elle pouvait prétendre.

Les raisons sont bien connues et ont été identifiées dans de nombreux rapports (le plus récent, le rapport Attali). La liste est longue : mauvaise allocation des dépenses publiques⁽¹⁾ par ailleurs trop élevées (56% du PIB, un record dans les pays industrialisés et signe d'une économie « socialisante ») ; niveau croissant des prélèvements fiscaux et sociaux (44%), là aussi un record ; coût du travail excessif, désormais supérieur de 10% à son homologue allemand⁽²⁾; législation du travail compliquée et peu motivante du point de vue de l'entrepreneur ; absence totale de politique industrielle (800 000 emplois perdus en 10 ans) ; peu d'efforts en faveur de l'innovation et de la recherche. On peut ajouter un autre point capital : absence générale des entreprises moyennes dans les préoccupations de l'Etat⁽³⁾ (ce sont elles qui créent des emplois⁽⁴⁾ !).

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le déficit de croissance en France, depuis 30 ans, puisse être évalué à environ 1,5% par an. Si cette croissance était au rendez-vous, nous pourrions alors voir refluer le chômage en dessous de 7% ; par ailleurs les revenus fiscaux augmenteraient substantiellement, ce qui faciliterait notre désendettement, grâce au retour plus rapide à l'équilibre budgétaire. Autant la problématique de la dette souveraine est commune à pratiquement tous les pays industrialisés, autant le déficit de croissance est spécifique à la France.

Souhaitons que les candidats à la prochaine élection présidentielle s'attèlent à cette tâche (rétablir une croissance « légitime »), incontournable pour l'avenir de notre pays.

Bernard MAROIS

Professeur Émérite

Président d'Honneur du Club Finance HEC

(1) On sait, par ailleurs, que les dépenses publiques dégagent une productivité bien inférieure aux investissements privés.

(2) Selon l'OCDE, la durée du travail a baissé de 4% en RFA, de 2000 à 2010, contre 12% en France.

(3) Rappelons que, par exemple, la charge fiscale réelle pesant sur les entreprises du CAC 40 n'est que de 11% (cf. les travaux du Club à ce sujet), alors qu'elle dépasse 30% pour les entreprises moyennes.

(4) Il faut se souvenir que le chômage allemand atteint seulement 6 %, contre 10% en France (il y a 3 fois plus d'entreprises moyennes en Allemagne !).